

# Égypte



Dès CHF  
**1790.-**  
2 à 43 pers.



Cette croisière unit parfaitement la curiosité et la flânerie. L'horaire peu contraignant permet de profiter des paysages intemporels des rives du Nil, tout en découvrant les trésors de la civilisation égyptienne qui les habitent. Profitez d'une journée libre à Louxor afin de découvrir la ville et ses souks animés ou de visiter les fascinants temples de Dendérah et d'Abydos. Les 43 passagers se sentiront chez eux sur ce bateau de 23 cabines! L'atout de ce bateau est sa taille humaine qui offre une véritable convivialité. Un véritable luxe!

CROISIÈRE



**ABOU SIMBEL INCLUS**  
pour toutes réservations jusqu'au 31.12.2019



**Croisière  
M/S DIVA**

Votre bateau p.5

1

## GENÈVE → LOUXOR

Vol de Genève à Louxor.  
Accueil et transfert vers votre bateau  
puis installation dans votre cabine.

2

## LA RIVE GAUCHE

**B L D**

Vous rejoignez ce matin la rive gauche et direction les montagnes sacrées qui abritent les vallées des Rois et des Reines, sépultures des pharaons, de leurs épouses et de leurs enfants. Continuation avec l'imposant temple d'Hatshepsout, la reine-pharaon, creusé à même le calcaire de la roche et magnifiquement restauré. Après un bref arrêt aux Colosses de Memnon, vous profitez d'un dîner typique chez l'habitant.

3

## LOUXOR

**B L D**

Journée libre.  
Excursion optionnelle à Dendérah et Abydos : 55 € à régler sur place

Ce matin, découverte du vaste site de Dendérah dont le début de la construction daterait de l'époque Ptolémaïque et qui fut achevé sous Néron. On y admire le remarquable

Temple dédié à la déesse Hathor et son étonnant plafond astronomique.

Continuation jusqu'à Abydos et visite de l'ancienne ville sainte dédiée au culte d'Osiris. Le site, également très étendu, comporte plusieurs monuments : le temple de Sethi 1er, le temple de Ramsès II et plusieurs nécropoles royales intéressantes.

4

## LOUXOR, KARNAK, ESNA & EDFOU

**B L D**

Journée riche en découvertes avec 2 des temples qui font la renommée de l'Égypte : Louxor et Karnak. Retour à bord pour le dîner puis après-midi libre pour découvrir la nouvelle ville de Louxor ou se détendre sur le pont piscine. En fin de journée, visite nocturne du temple de Louxor, puis prolongez la magie de cette soirée avec une promenade en calèche dans les ruelles de la vieille ville et du souk.

Retour à bord et navigation vers Esna pour le passage de l'écluse du même nom avant d'atteindre Edfou

Visa et pourboires  
équipage obligatoires

€65

A payer à l'arrivée

5

## EDFOU & KOM OMBO

**B L D**

C'est en calèche que vous rejoignez ce matin le Temple d'Horus à Edfou. Après un petit tour dans le souk, retour à bord pour le déjeuner puis navigation jusqu'à Kom Ombo où l'on visite le temple à l'architecture gréco-romaine dédié à Haroëris et à Sobek, le dieu crocodile.

6

## KOM OMBO & ASSOUAN

**B L D**

Au programme de cette matinée, le Haut Barrage. Avant le souper, vous assistez au spectacle Sons et Lumières au temple de Philae. Le temple, déplacé sur une île voisine a été sauvé des eaux par l'Unesco après 8 ans de travaux véritablement « pharaoniques »!

7

## ASSOUAN, ABOU SIMBEL (EN BUS) & ASSOUAN

**B L D**

Journée libre.  
Excursion facultative à Abou Simbel (100 € à régler sur place pour toute réservation après le 31.12.2019)

Cette dernière visite n'est pas des moindres! Abou Simbel! Dîner pour prolonger ce moment magique et apprécier toute la beauté du lieu. Retour à bord et temps libre avant le repas de gala.

8

## ASSOUAN → GENÈVE

**B**

Transfert à l'aéroport d'Assouan.  
Vol de Louxor à Genève.

Une semaine sur deux,  
l'itinéraire se fait  
en sens inverse.

## DÉPARTS DE GENÈVE

Départ de Zurich ou Bâle,  
prix sur demande

### Sens Louxor/Assouan

1 <sup>er</sup> février	1990.-
15 février	1990.-
29 février	1990.-
14 mars	1990.-
28 mars	1990.-
11 avril	1990.-
25 avril	1990.-
9 mai	1990.-
23 mai	1990.-
6 juin	1790.-
20 juin	1790.-
4 juillet	1790.-
18 juillet	1790.-
1 <sup>er</sup> août	1790.-
15 août	1790.-
29 août	1990.-
12 septembre	1990.-
26 septembre	1990.-
10 octobre	1990.-
24 octobre	1990.-

### Sens Assouan/Louxor

8 février	1990.-
22 février	1990.-
7 mars	1990.-
21 mars	1990.-
4 avril	1990.-
18 avril	1990.-
2 mai	1990.-
16 mai	1990.-
30 mai	1990.-
13 juin	1790.-
27 juin	1790.-
11 juillet	1790.-
25 juillet	1790.-
8 août	1790.-
22 août	1790.-
5 septembre	1990.-
19 septembre	1990.-
3 octobre	1990.-
17 octobre	1990.-

Nos prix comprennent et ne comprennent pas. Voir page 39

## Votre guide de voyage au choix



Nous vous enverrons un bon d'une valeur de CHF 25.- à utiliser pour l'achat d'un guide de voyage dans l'une des 12 librairies Payot en Suisse romande.\*

Ce bon vous sera remis avec votre facture, pour que vous puissiez au plus vite trouver le guide qui vous convient le mieux et commencer à découvrir votre destination de vacances sans attendre.

\*En passant ou en téléphonant à la librairie Payot la plus proche de chez vous.

## ✓ NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien au départ de Genève sur vols réguliers avec ou sans escales, en classe économique
- Les vols domestiques tels qu'indiqués dans les programmes avec ou sans escales
- Les nuits et trajets en train
- Les traversées en ferry
- Le transport par la route en bus, minibus, voiture ou 4x4 selon le nombre de passagers
- Les services de chauffeurs, guides, guides locaux parlant français
- L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaires Norme locale
- Les repas tels que compris dans chaque itinéraire
- Les visites, excursions et droits d'entrée mentionnés selon chaque programme
- Les taxes d'aéroport et surcharge carburant, qui sont révisables

## ✗ NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les repas en dehors de ceux indiqués
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les excursions ou soirées proposées en facultatif
- Les taxes de sortie selon les pays
- Les taxes de séjour hôtelières à payer sur place selon les destinations
- Les visas
- Les pourboires au guide (au min. CHF 5.- par jour et par pers.) et au chauffeur (au min. CHF 3.- par jour et par pers.)
- Assurances annulation et rapatriement

### PRIX

Les prix mentionnés dans la brochure s'entendent en CHF par personne (sauf mention contraire). Les prix sont sous réserve de modifications.

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette brochure est soumise aux conditions générales. Tous les circuits sont sous réserve de changement de programme.

### FORMALITÉS D'ENTRÉE

Veillez vous renseigner au pré-alable sur les formalités d'entrée dans votre pays de destination. Vous aurez ainsi suffisamment de temps pour refaire votre passeport ou demander un visa si nécessaire. Vous

trouvez ces renseignements auprès du consulat ou de l'ambassade du pays en question ou auprès de votre agence de voyages.

### CONSEILS SANTÉ

Si vous prévoyez un voyage à l'étranger, vous devriez vous informer au moins 4 à 6 semaines avant le départ sur les vaccinations nécessaires et si une protection contre le paludisme est recommandée. Vous trouverez des informations détaillées sur le site de conseil en médecine des voyages safetravel.ch. Il ne remplace toutefois pas une consultation chez un médecin de famille ou un spécialiste en médecine du voyage.

### ASSURANCES

*Profitez de votre voyage en toute sérénité*

Les vacances sont la plus belle période de l'année. Une assurance voyage d'Helvetic Assistance vous

permet de profiter pleinement de votre voyage en vous couvrant contre des événements imprévus tels que maladie, accident, etc. Quelle que soit la destination de vos voyages, nous avons pour vous la solution d'assurance idéale et adaptée à vos besoins personnels.

Profitez de nos prestations d'assurances complètes en cas d'imprévu:

- Frais d'annulation
- Assistance - Rapatriement
- Frais de recherche ou de secours
- Retard de vol

Primes:

Jusqu'à CHF 600.-	CHF 25.-
Jusqu'à CHF 1000.-	CHF 35.-
Jusqu'à CHF 2500.-	CHF 59.-
Jusqu'à CHF 4500.-	CHF 84.-
Jusqu'à CHF 6000.-	CHF 118.-

*D'autres solutions selon vos besoins sur demande.*

**HELVETIC**  
ASSISTANCE

### TPA

*Travel Professionals Association*  
Travel Professionals Association est une association suisse regroupant des détaillants et organisateurs de voyages et proposant à ses sociétaires une couverture pour la sécurité des fonds du consommateur conforme aux prescriptions de la Loi suisse sur les Voyages à Forfait (LVF, RS 944.3), notamment à l'article 18 LVF.



Travel Professional Association

### IMPRESSUM

*Création, mise en page et photolitho De Visu Stanprod*

*Imprimé en Suisse par Imprimerie Roos SA*

imprimé en suisse

